

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 28 FEVRIER 2017

AXA France présente « *Objectif Equilibre 2020* », son plan pour renforcer la mixité dans l'entreprise et au sein de la société

Jacques de Peretti, Président-directeur général d'AXA France, annonce aujourd'hui le lancement d'« *Objectif Equilibre 2020* ».

« *Objectif Equilibre 2020* », 4 engagements :

- **45% de femmes cadres dirigeants.**
AXA France s'engage à renforcer ses actions en faveur de la carrière des femmes. La part des femmes parmi les dirigeants d'AXA France a doublé en 10 ans (35% à ce jour vs 18% en 2006).
- **25% de femmes agents généraux d'assurance.**
AXA France s'engage à mettre en place des actions pour attirer les talents féminins vers son réseau d'entrepreneurs indépendants. A ce jour, 16 % des 3200 agents généraux d'AXA France sont des femmes, l'ambition est d'afficher une progression de 50% à horizon 2020.
- **50% de femmes accompagnées parmi ses nouveaux clients.**
AXA France entend renforcer ses programmes de sensibilisation et d'accompagnement adaptés aux besoins des femmes. 39% des nouveaux clients d'AXA France sont aujourd'hui des femmes.
- **Consacrer 900 000 euros à l'entrepreneuriat des femmes en France.**
AXA France s'engage, pour une durée de 3 ans, auprès de la Fondation Entreprendre pour encourager les femmes à créer leur entreprise.

AXA France est investie depuis de nombreuses années en faveur de l'égalité hommes-femmes. Dans le cadre d'« *Objectif Equilibre 2020* » AXA France :

- Lance « **Ma famille Protégée** » : un contrat unique qui couvre l'habitation et la famille (des aléas de la vie courante et du numérique). En ligne avec « *Objectif Equilibre 2020* », le contrat intègre une nouvelle garantie « service de garde d'enfant d'urgence » qui permet d'assurer une continuité de l'activité professionnelle.
- Double en 2017 le nombre de « **Rencontres pour elles** », des réunions de sensibilisation à destination des femmes animées, partout en France, par les conseillers AXA.

- Accélère son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes par le biais d'« **Elle's Angels** », son programme de mécénat de compétences juridiques auprès des victimes et de levées de fonds permettant la prise en charge financière des procédures judiciaires.
En 2017, AXA Protection Juridique :
 - s'associe à la Fondation des Femmes pour agir pour les droits des femmes.
 - déploie partout en France son action auprès des associations référentes sur le sujet des violences faites aux femmes.
- Poursuit ses efforts en faveur de l'égalité professionnelle :
 - AXA France corrige les écarts de salaires injustifiés entre les femmes et les hommes ; un engagement porté par l'entreprise depuis 2006 au moyen d'un budget dédié.
 - Dans la continuité de la Charte « **Pour mieux travailler ensemble** », AXA France poursuit sa démarche d'amélioration en matière d'équilibre vie professionnelle et personnelle. Cette charte signée en 2012 par l'ensemble du Comité Exécutif d'AXA France a pour vocation de préserver des horaires de travail équilibrés et un usage raisonné des outils numériques...

AXA France souhaite accélérer son engagement auprès des femmes, volonté appuyée par Jacques de Peretti : « *En tant que grande entreprise et assureur, c'est notre rôle sociétal d'aider les femmes à se protéger et à anticiper l'avenir. AXA France souhaite devenir le partenaire de confiance des femmes, c'est l'objet de notre plan Objectif Equilibre 2020* ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DISPONIBLE SUR L'ESPACE PRESSE D'AXA France : [MEDIA ZONE](#)

Contacts Presse :

Corinne Gaudoux - corinne.gaudoux@axa.fr – 01 55 91 62 97

Caroline Gin – caroline.gin@axa.fr – 01 47 74 09 06

Catherine Alves – catherine.alves@axa.fr – 01 47 74 29 46

Suivez-nous sur Twitter [@AXAFrance](#)